

PAR COURRIEL : [REDACTED]

Québec, le 4 janvier 2024

[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]

Objet : Demande d'accès à l'information
Lot 6 234 678 — TER23-164

Monsieur [REDACTED],

Par la présente, nous donnons suite à votre requête reçue le 30 novembre 2023 par laquelle vous formulez une demande conformément à la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ — Chapitre A-2.1).

Comme souhaité, nous vous transférons copie des documents que nous possédons concernant le lot cité en objet. Dans les fichiers qui vous sont transmis, vous constaterez que certaines informations ont été caviardées en vertu des articles 53 et 54 de la *Loi sur l'accès*. Ces articles ne nous permettent pas de partager des renseignements personnels, lesquels sont confidentiels au sens de cette loi.

En terminant, selon les articles 51 et 135 de la *Loi sur l'accès*, nous vous signalons que vous pouvez réclamer la révision de cette conclusion auprès de la Commission d'accès à l'information dans les trente (30) jours de la présente décision. Vous trouverez ci-jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Recevez, Monsieur, nos salutations distinguées.

[REDACTED]

Manon Côté

Responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels

Québec

200, chemin Sainte-Foy, 2e étage
Québec (Québec) GR 4X6
Téléphone : 418 643-3314 (local)
1 800 667-5294 (extérieur)
Télécopieur : 418 643-2261
www.cptaq.gouv.qc.ca

Longueuil

25, boul. La Fayette, 3^e étage
Longueuil (Québec) J4K 5C7
Téléphone : 450 442-7100 (local)
1 800 361-2090 (extérieur)
Télécopieur : 450 651-2258
www.cptaq.gouv.qc.ca



NOTE : Avant de remplir ce document, veuillez consulter le [guide](#).
Le pictogramme renvoie à la partie « lexique » du [guide](#).

Réservé à la Commission

1. IDENTIFICATION

1.1 DÉCLARANT

Cochez si plus d'une personne et remplissez l'[annexe](#)

Nom et prénom en lettres moulées

Allaire Jonathan

Téléphone (résidence)

Nom de la personne morale Municipalité MRC Société/Corporation Ministère Organisme public

Téléphone (cellulaire/autre)

N°, rue, appartement, boîte postale (siège social)

Téléphone (travail)

Poste

Ville, village ou municipalité

Province

Code postal

Télécopieur

Courriel en lettres moulées (**Obligatoire**) *Assurez-vous qu'il n'y ait pas d'erreur de saisie dans votre adresse courriel.

Je n'ai pas d'adresse courriel

1.2 MANDATAIRE

Cochez si plus d'une personne et remplissez l'[annexe](#)

Nom et prénom en lettres moulées

Profession

Nom de la personne morale Municipalité MRC Société/Corporation Ministère Organisme public

Téléphone (cellulaire/autre)

N°, rue, appartement, boîte postale (siège social)

Téléphone (travail)

Poste

Ville, village ou municipalité

Province

Code postal

Télécopieur

Courriel en lettres moulées (**Obligatoire**) *Assurez-vous qu'il n'y ait pas d'erreur de saisie dans votre adresse courriel.

Je n'ai pas d'adresse courriel

1.3 PROPRIÉTAIRE

Cochez si identique à la section 1.1

Cochez si plus d'une personne et remplissez l'[annexe](#)

Nom et prénom en lettres moulées

Caya Gaétan

Téléphone (résidence)

Nom de la personne morale Municipalité MRC Société/Corporation Ministère Organisme public

Téléphone (cellulaire/autre)

N°, rue, appartement, boîte postale (siège social)

Téléphone (travail)

Poste

Ville, village ou municipalité

Province

Code postal

Télécopieur

Courriel en lettres moulées (**Obligatoire**) *Assurez-vous qu'il n'y ait pas d'erreur de saisie dans votre adresse courriel.

Je n'ai pas d'adresse courriel

2. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU(X) LOT(S)

2.1 LOT(S) VISÉ(S) PAR LA DÉCLARATION

Veillez joindre une copie des titres de propriété pour chacun des lots visés

Lot	Rang	Cadastre	Superficie (ha)	Municipalité
317-P	rang 6	Canton d'Halifax	0,5	St-Ferdinand

AUTRES LOTS COMPOSANT LA PROPRIÉTÉ VISÉE PAR LA DÉCLARATION DE DROITS

Veillez joindre une copie des titres de propriété pour chacun des lots visés

Lot	Rang	Cadastre	Superficie (ha)	Municipalité

3. QUE VOULEZ-VOUS FAIRE ? (un choix seulement par déclaration)

- Permis de construction (art. 32) [Allez à la section 4.1, p. 3](#)
- Aliénation ou lotissement (vendre, céder, donner) (art. 32.1) [Allez à la section 4.2, p. 6](#)

4.1 PERMIS DE CONSTRUCTION (ART. 32 – SUITE)

- C) Pour les services d'aqueduc et d'égout sanitaire : Droit acquis pour utilisation à d'autres fins que l'agriculture sur un (des) lot(s) adjacent(s) à un chemin public où les services d'aqueduc et d'égout sanitaire sont autorisés par règlement municipal adopté avant la date d'entrée en vigueur du décret affectant ce(s) lot(s) et approuvé conformément à la Loi (art. 105)

Le nom du chemin _____

N° du règlement d'aqueduc _____

Date d'adoption _____

N° du règlement d'égout sanitaire _____

Date d'adoption _____

(année/mois/jour)

(année/mois/jour)

Type d'utilisation : résidentielle commerciale industrielle institutionnelle

Utilisation projetée : construction remplacement ajout

Précisez l'utilisation projetée : _____

Note : Vous devez joindre une attestation municipale

- D) Résidence érigée après le décret affectant ce(s) lot(s) et avant le 1^{er} juillet 1988 par le propriétaire dont le titre de propriété est inscrit avant l'entrée en vigueur de ce décret (art. 31)

remplacement d'une résidence érigée en 19____ (année de la construction)

- E) Résidence sur un lot ou un ensemble de lots contigus ou réputés contigus• vacants ou sans droit acquis ayant une superficie de 100 hectares et plus (art. 31.1)

construction remplacement d'une résidence érigée en _____ (année de la construction)

- F) Privilège de construction d'une résidence sur un lot où le propriétaire exerce l'agriculture comme principale occupation (art. 40)

F.1) Construction Remplacement ; indiquez l'année de construction de la résidence à remplacer : _____

F.2) Propriétaire du lot (nom indiqué sur le titre de propriété)

Personne physique

L'occupant de la résidence sera : le déclarant

son enfant

son employé

Personne moral ou société d'exploitation agricole.

L'occupant de la résidence sera : son actionnaire ou sociétaire dont la principale occupation est l'agriculture

l'enfant de l'actionnaire ou du sociétaire

son employé affecté aux activités de l'exploitation

F.3) Identification de l'occupant (**Obligatoire**)

Nom et prénom en lettres moulées _____

Téléphone _____

Occupation _____

Adresse (n°, rue, municipalité) _____

Code postal _____

DOCUMENTS À JOINDRE SECTION 4.1

A- Les documents suivants doivent obligatoirement accompagner le formulaire de déclaration :

- Un chèque ou mandat-poste payable à l'ordre du ministre des Finances du Québec. Pour connaître les frais applicables, veuillez vous référer à la tarification en vigueur disponible au www.cptag.gouv.qc.ca en suivant le chemin : [Accueil/Documents/Frais applicables](#) ;
- Une copie de l'extrait de la matrice graphique disponible auprès de la municipalité, n'excédant pas le format 11 x 17, illustrant chacun des lots visés à la déclaration ;
- Une copie du titre de propriété pour chacun des lots visés ;
- Un plan fait à l'échelle, daté, signé et indiquant les points cardinaux, la localisation des bâtiments que l'on retrouve sur chacun des lots visés et les distances (en mètres) entre ceux-ci, les lignes de lots et le chemin public. Le plan doit, de plus, identifier la superficie de droits reconnus visés par l'article 101 de la Loi et l'extension prévu à l'article 103 de la Loi, le cas échéant.
- Une copie de tout titre de propriété antérieur ou son numéro d'inscription au bureau de la publicité des droits si une partie de la superficie du droit reconnu en vertu du chapitre VII de la Loi a, pour la première fois, été lotie, aliénée ou conservée à l'occasion d'un lotissement ou d'une aliénation.

B- Selon la situation choisie (A, B, C, D, E ou F), vous devez joindre les documents suivants :

- Pour la construction ou le remplacement d'un bâtiment, sur une superficie de droits reconnus visés aux articles 101 et 103 de la Loi, le plan doit de plus identifier avec précision la superficie de droits reconnus visée par l'article 101 de la Loi ainsi que la localisation des usages à des fins autres que l'agriculture et les distances les séparant des lignes de lots et du chemin public. Ce plan doit également illustrer la superficie sur laquelle le déclarant prétend se prévaloir du droit d'extension prévu à l'article 103 de la Loi ; **(situation A)**
- Pour le remplacement d'un bâtiment incendié ou détruit ou d'un bâtiment utilisé à des fins autres que l'agriculture avant la date d'application de la Loi, produire une copie du rapport d'incendie, du permis de démolition ou une attestation d'un officier municipal indiquant la date de destruction totale ou partielle du bâtiment ou tout autre document permettant d'établir la date de cette destruction ; **(situation A, B, C, D, E ou F)**
- Pour la construction d'une résidence selon l'article 40, fournir les principales caractéristiques de l'exploitation agricole telle que la superficie totale de celle-ci, la superficie en culture, le type de culture, la liste du cheptel, de la machinerie et des bâtiments agricoles en précisant les superficies louées et celles dont le déclarant est propriétaire. Il faut également joindre une copie des documents financiers de la dernière année fiscale (états financiers, déclaration de revenus, état de rémunération de l'employé, etc.) ; **(situation F)**
- Pour l'obtention d'un permis de construction dans le cadre d'un droit invoqué par une autorité publique en vertu de l'article 104, fournir l'arrêté en conseil, le décret du gouvernement, le règlement municipal et tout autre document pertinent ; **(situation B)**
- Pour la construction sur une superficie de droits reconnus prévue à l'article 105 de la Loi, fournir une attestation du greffier ou du secrétaire-trésorier de la municipalité indiquant la date d'adoption et d'approbation des règlements municipaux prévoyant l'installation des réseaux d'aqueduc et d'égout sanitaire ainsi que la nature des usages permis par les règlements municipaux sur les superficies faisant l'objet de la déclaration. **(situation C)**

MISE EN GARDE : Le dossier sera traité sur réception de la documentation complète. Un dossier incomplet, parce que certains documents et renseignements ont été omis, sera fermé.

Attestation de la déclaration

J'atteste que les renseignements fournis au présent formulaire ainsi que les documents annexés sont véridiques.

Nom et prénom en lettres moulées

Allaire Jonathan et Douville Maud

Déclarant Mandataire

Signer à

St-Ferdinand

Date

2021-05-30

(année/mois/jour)

Signature (Obligatoire)

[Signature redacted]

4.2 ALIÉNATION OU LOTISSEMENT (VENDRE, CÉDER, DONNER) (ART. 32.1)

Choisissez une seule situation parmi les suivantes (A, B ou C) qui s'applique à votre déclaration

A) Pour une utilisation à d'autres fins que l'agriculture (art. 101/103)

Type d'utilisation existante : résidentielle commerciale industrielle institutionnelle

Date d'implantation de cette utilisation : _____
(année/mois/jour)

Superficie à être aliénée ou lotie : _____ Superficie à être conservée : _____

B) Par une autorité publique sur un (des) lot(s) acquis à une fin d'utilité publique à la date d'entrée en vigueur du décret affectant ce(s) lot(s) (art. 104)

Date d'acquisition	Date d'autorisation d'acquisition ou d'utilisation	N° du règlement/décret	Entrée en vigueur du règlement/décret
_____	_____	_____	_____
(année/mois/jour)	(année/mois/jour)		(année/mois/jour)

Superficie à être aliénée ou lotie : _____ Superficie à être conservée : _____

Type d'utilisation existante : résidentielle commerciale industrielle institutionnelle

Date d'implantation de cette utilisation : _____
(année/mois/jour)

C) Pour les services d'aqueduc et d'égout sanitaire : Sur un (des) lot(s) adjacent(s) à un chemin public où les services d'aqueduc et d'égout sanitaire sont autorisés par règlement municipal adopté avant la date d'entrée en vigueur du décret affectant ce(s) lot(s) et approuvé conformément à la Loi (art. 105)

Nom du chemin _____

N° du règlement d'aqueduc	Date d'adoption	N° du règlement d'égout sanitaire	Date d'adoption
_____	_____	_____	_____
	(année/mois/jour)		(année/mois/jour)

Type d'utilisation : résidentielle commerciale industrielle institutionnelle

Précisez l'utilisation : _____

Superficie à être aliénée ou lotie : _____ Superficie à être conservée : _____

Note : Vous devez joindre une attestation municipale

DOCUMENTS À JOINDRE SECTION 4.2

A- Les documents suivants doivent obligatoirement accompagner le formulaire de déclaration :

- Un chèque ou mandat-poste payable à l'ordre du ministre des Finances du Québec. Pour connaître les frais applicables, veuillez vous référer à la tarification en vigueur disponible au www.cptaq.gouv.qc.ca en suivant le chemin : [Accueil/Documents/Frais applicables](#) ;
- Une copie de l'extrait de la matrice graphique disponible auprès de la municipalité, n'excédant pas le format 11 x 17, illustrant chacun des lots visés à la déclaration ;
- Une copie du titre de propriété pour chacun des lots visés ;
- Un plan fait à l'échelle , daté, signé et indiquant les points cardinaux, la localisation des bâtiments que l'on retrouve sur chacun des lots visés et les distances (en mètres) entre ceux-ci, les lignes de lots et le chemin public. Le plan doit, de plus, identifier la superficie de droits reconnus visés par l'article 101 de la Loi et la superficie sur laquelle vous prétendez, le cas échéant, vous prévaloir du droit d'extension prévu à l'article 103 de la Loi ;
- Une copie de l'acte ou du projet d'acte d'aliénation qui fait l'objet de la déclaration ;
- Une copie de tout titre de propriété antérieur ou son numéro d'inscription au bureau de la publicité des droits si une partie de la superficie du droit reconnu en vertu du chapitre VII de la Loi a, pour la première fois, été lotie, aliénée ou conservée à l'occasion d'un lotissement ou d'une aliénation.

B- Dans le cas de la situation C vous devez joindre les documents suivants :

- Pour l'aliénation d'une superficie de droits reconnus prévue à l'article 105 de la Loi, fournir une attestation du greffier ou du secrétaire-trésorier indiquant la date de l'adoption et de l'approbation des règlements municipaux prévoyant l'installation des réseaux d'aqueduc et d'égout sanitaire ainsi que la nature des usages permis par les règlements municipaux sur les superficies faisant l'objet de la déclaration.

MISE EN GARDE : Le dossier sera traité sur réception de la documentation complète. Un dossier incomplet, parce que certains documents et renseignements ont été omis, sera fermé.

Attestation de la déclaration

- J'atteste que les renseignements fournis au présent formulaire ainsi que les documents annexés sont véridiques.*

Nom et prénom en lettres moulées

Déclarant Mandataire

Signer à

Date

Signature (**Obligatoire**)

(année/mois/jour)

ANNEXE : IDENTIFICATION

Note : Si nécessaire, une copie de cette annexe est disponible sur notre site

1. IDENTIFICATION

1.1 DÉCLARANT

Nom et prénom en lettres moulées				Téléphone (résidence)			
DOUVILLE MAUD				[REDACTED]			
Nom de la personne morale				Téléphone (cellulaire/autre)			
<input type="radio"/> Municipalité <input type="radio"/> MRC <input type="radio"/> Société/Corporation <input type="radio"/> Ministère <input type="radio"/> Organisme public				[REDACTED]			
N°, rue, appartement, boîte postale (siège social)				Téléphone (travail)		Poste	
[REDACTED]				[REDACTED]		[REDACTED]	
Ville, village ou municipalité		Province		Code postal		Télécopieur	
[REDACTED]		[REDACTED]		[REDACTED]		[REDACTED]	
Courriel en lettres moulées (Obligatoire) *Assurez-vous qu'il n'y ait pas d'erreur de saisie dans votre adresse courriel.				<input type="checkbox"/> Je n'ai pas d'adresse courriel			
[REDACTED]							

1.2 MANDATAIRE

Nom et prénom en lettres moulées				Profession			
[REDACTED]				[REDACTED]			
Nom de la personne morale				Téléphone (cellulaire/autre)			
<input type="radio"/> Municipalité <input type="radio"/> MRC <input type="radio"/> Société/Corporation <input type="radio"/> Ministère <input type="radio"/> Organisme public				[REDACTED]			
N°, rue, appartement, boîte postale (siège social)				Téléphone (travail)		Poste	
[REDACTED]				[REDACTED]		[REDACTED]	
Ville, village ou municipalité		Province		Code postal		Télécopieur	
[REDACTED]		[REDACTED]		[REDACTED]		[REDACTED]	
Courriel en lettres moulées (Obligatoire) *Assurez-vous qu'il n'y ait pas d'erreur de saisie dans votre adresse courriel.				<input type="checkbox"/> Je n'ai pas d'adresse courriel			
[REDACTED]							

1.3 PROPRIÉTAIRE

Nom et prénom en lettres moulées				Téléphone (résidence)			
[REDACTED]				[REDACTED]			
Nom de la personne morale				Téléphone (cellulaire/autre)			
<input type="radio"/> Municipalité <input type="radio"/> MRC <input type="radio"/> Société/Corporation <input type="radio"/> Ministère <input type="radio"/> Organisme public				[REDACTED]			
N°, rue, appartement, boîte postale (siège social)				Téléphone (travail)		Poste	
[REDACTED]				[REDACTED]		[REDACTED]	
Ville, village ou municipalité		Province		Code postal		Télécopieur	
[REDACTED]		[REDACTED]		[REDACTED]		[REDACTED]	
Courriel en lettres moulées (Obligatoire) *Assurez-vous qu'il n'y ait pas d'erreur de saisie dans votre adresse courriel.				<input type="checkbox"/> Je n'ai pas d'adresse courriel			
[REDACTED]							

Madame, Monsieur,

Nous adressons une demande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec afin de faire reconnaître le droit acquis de la maison du lot 317-P (art. 101) ainsi qu'une superficie de 5 000 m carrés à des fins résidentielles (art.103) adresse civique étant le 309 6^e rang St-Ferdinand, matricule 2106 36 3530.

Ce lot est présentement la propriété de M. Gaëtan Caya mais nous désirons l'acquérir afin d'y construire une nouvelle résidence pour y vivre avec notre famille. Nous demandons donc à la commission de nous émettre un avis de conformité afin de remplacer l'ancienne habitation de 1930 par une nouvelle résidence.

Argumentaire

- 1- Pour le 309 6^e rang St-Ferdinand lot 317-P le rôle d'évaluation 2020-2021-2022 indique que l'utilisation prédominante pour cette unité d'évaluation est chalet ou maison de villégiature. Le rôle d'évaluation indique l'année de construction du bâtiment principal soit 1930, le propriétaire actuel M. Gaëtan Caya paye toujours des taxes pour ce bâtiment.
(Annexe A - rôle d'évaluation foncière 2020-2021-2022)
- 2- Cette maison construite en 1930 est toujours présente sur le lot 317-P. Sur les photos aériennes on peut voir que la résidence présente aujourd'hui sur ce lot l'était aussi en 1979 avant l'année du décret de 1980 pour la municipalité de St-Ferdinand.
(Annexe B-C-D photos de la résidence prise 2021-05-23)
(Annexe E 1979 photo aérienne maison et grange)
(Annexe F 2005 photo aérienne maison et grange)
(Annexe G 2021 site web Géocentriq maison et grange)
- 3- Origine du droit de propriété, cette résidence familiale M. Caya l'a acquise en 2007 de sa mère Madeleine Provencher qui elle l'avait héritée en 1994 de son oncle M. Charles-Eugène Houle. Selon les informations reçues de M. Caya le grand-père de Madeleine avait bâti cette maison en 1930 à sa mort ce sont ces fils Charles-Eugène et Arthur Houle qui ont vécu dans la résidence familiale.
(Annexe H- titre de propriété soit acte de vente 11 septembre 2007)
- 4- Il est particulièrement indiqué à l'acte de vente dans la déclaration relative à la taxe sur les produits et services (T.P.S) et à la taxe de vente du Québec (T.V.Q) que l'immeuble faisant l'objet de la vente est un immeuble occupé principalement à titre résidentiel.
(Annexe H – titre de propriété soit acte de vente 11 septembre 2007 page 5)

5- Le lot 317-P fait partie d'une affectation agrotouristique, il est situé à proximité du périmètre urbain de la municipalité et à la limite d'un îlot déstructuré.

En conclusion, pour ces raisons nous demandons à la commission de reconnaître les droits acquis à des fins résidentielles sur 5000 mètres carrés pour le lot 317-P ayant l'adresse civique 309 rang 6 St-Ferdinand, matricule 2106 36 3530.

Émettre ainsi un avis de conformité pour permettre le remplacement de la résidence existante de 1930 par une nouvelle construction résidentielle, un puits et les installations septiques conformément aux normes municipales en vigueur.

Le tout respectueusement soumis, St-Ferdinand 2021-05-29 par les déclarants.

[Redacted signature]

Maud Douville

[Redacted signature]

Jonathan Allaire

[Redacted signature]



Poteau HQ

Grange

Poteau HQ

Maison année de construction 1930 à démolir

chemin d'accès

ADRESSE CIVIQUE 309





← → ↻ Non sécurisé | info-sols.ca/carte.php ☆ Mettre à jour

Applications


info-sols.ca
Centre-du-Québec

Agriculture, Pêcheries
et Alimentation
Québec

Couches | COUCHES PERSONNELLES (CARTE_PLANTEVIE@G4M00.CA) | PRÉFÉRENCES | DÉCONNEXION | Changer de région

- Élévation
- Forêt
- Cultures
- Fond de carte
 - Aucun fond
 - Photos aériennes 2015
 - Photos aériennes 2010
 - Photos aériennes 2008
 - Photos aériennes 2005
 - Photos aériennes 1979 ?
 - Images satellitaires (RapidEye 5m) 2011 à 2013 ?
 - RapidEye 2011
 - RapidEye 2012

Localisation | Échelle



Photos aériennes: © Gouvernement du Québec

1 : 8000 | 200 m | MTM 8 | 453482.63588, 5106810.24405

Interface développée par GéoMont - Vous rencontrez un problème technique? [Contactez-nous](#)

Couches

- Élévation
- Forêt
- Cultures
- Fond de carte
 - Aucun fond
 - Photos aériennes 2015
 - Photos aériennes 2010
 - Photos aériennes 2005
 - Photos aériennes 2005
 - Photos aériennes 1979 ?
 - Images satellitaires (RapidEye 5m) 2011 à 2013 ?
 - RapidEye 2011
 - RapidEye 2012

Localisation

Échelle

COUCHES PERSONNELLES (CARLPLANTES1@YAMOO.CA) PRÉFÉRENCES DÉCONNEXION

Changer de région

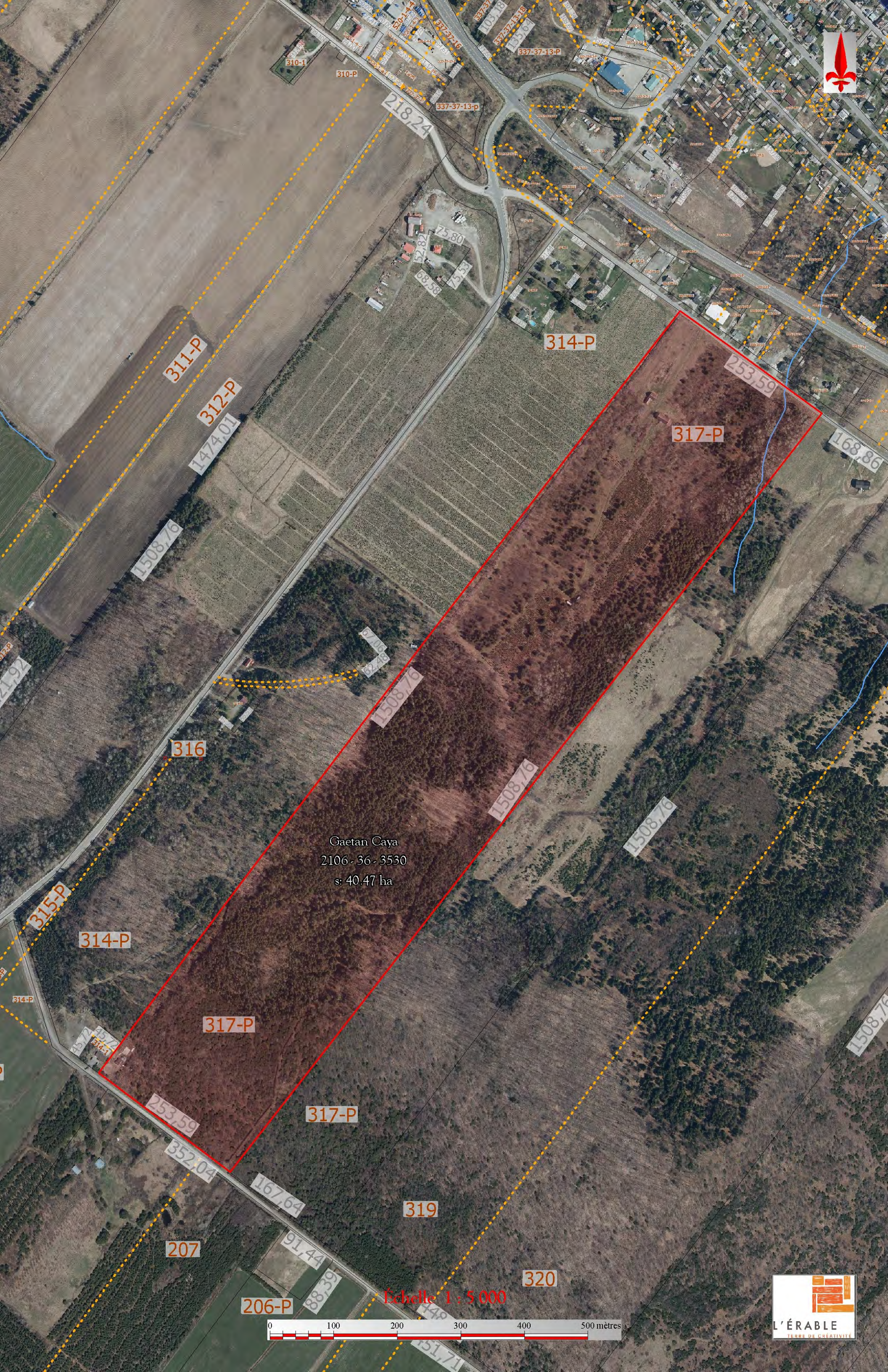
1 : 7000 200 m MTM 8 453287.82942, 5108574.65947

Photos aériennes: © Agence de géomatique du Centre-du-Québec

L'Érable

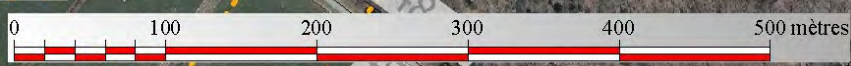
A hand-drawn orange arrow points to a small rectangular area on the map, which is also circled in orange. The area appears to be a small structure or feature within a larger field.





Gaetan Caya
2106-36-3530
s: 40.47 ha

Échelle 1 : 5 000



A= Lot du déclarant 317-P (bleu)
 B= Chemin d'accès existant a conserver (vert) $70 \times 5 = 350 \text{ m}^2$
 C= Terrain superficie utilisé(art.101) + extension (art. 103) = $86 \times 54 = 4644 \text{ m}^2$ (rose)
 D= maison de 1930 à démolir
 E= nouvelle construction, installation septique, puits seront situés à l'intérieur du rectangle rose de 4644 m^2
 F= poteaux HQ
 Superficie totale utiliser à des fins résidentielles = 4994 m^2



échelle 1:1250
 (20m)

317-P 309 rang 6 St-Ferdinand

préparé: Maud Douville
 2021-05-23

ate: 2021.05.23
 4:48:41 -04'00'



Longueuil, le 12 août 2021

PAR COURRIEL UNIQUEMENT

AVIS DE CONFORMITÉ
Article 32 – Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles

Madame Maud Douville
[REDACTED]
[REDACTED]

Objet : Dossier : 432919
Lot (s) : 317-P
Cadastre : Halifax, Canton de
Circonscription foncière : Thetford
Superficie : 0,4994 hectare
Municipalité : Saint-Ferdinand
MRC : L'Érable
Date de réception : 4 juin 2021

Madame,

Votre déclaration datée du 30 mai 2021 reçue à la Commission de protection du territoire agricole du Québec, a maintenant fait l'objet d'une vérification. Vous invoquez les dispositions aux articles 101 et 103 de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*¹ (la Loi) pour que la municipalité émette le permis numéro 2021-000126.

Votre projet de construction impliquant le remplacement d'un bâtiment principal à des fins résidentielles est conforme à la Loi en raison d'un droit antérieur d'utilisation à des fins résidentielles.

La superficie de droits acquis qui vous est ici reconnue se limite à 5 000 mètres carrés et doit inclure l'emplacement de la résidence actuelle, la nouvelle construction ainsi que les accessoires du bâtiment actuel et du nouveau bâtiment (remise, puits, installation septique et le chemin d'accès au chemin public).

¹ RLRQ, c. P-41.1

Nous vous rappelons que vous devez également respecter toutes les normes applicables en vertu d'autres lois ou règlements.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Laurence Dulude". The signature is written in a cursive, flowing style.

Laurence DULUDE, Étudiante en droit
Direction des affaires juridiques et des enquêtes

c. c. Municipalité de Saint-Ferdinand
 Monsieur Gaétan Caya
 Monsieur Jonathan Allaire